



# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 5 - [Fiche RNCP n°38349](#)

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Gérer un ou plusieurs chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers.

Programmer et gérer les travaux de création et d'entretien des aménagements paysagers sur un territoire donné, au sein d'un service de collectivité ou d'une société.


Participer à l'élaboration des projets depuis la conception et l'étude jusqu'à leur mise en œuvre.

L'activité du futur diplômé et le type d'organisation au sein de laquelle il l'exerce, **entreprise du paysage, collectivité territoriale, service public**, etc. donnent accès à une grande diversité d'emplois au sein de territoires urbains, péri-urbains, voire ruraux. Il s'exerce sur le terrain, sur des chantiers extérieurs en lien avec des équipes, des acteurs variés et des usagers. Cette activité demande une **grande capacité d'adaptation** pour répondre aux contingences des chantiers, aux besoins et attentes des acteurs et des commanditaires. Positionné comme **chef d'équipes ou chef de chantiers**, selon l'organisation qui l'emploie il est à même de gérer des équipes, conduire des chantiers. Il contribue à l'**élaboration d'un projet** d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

## FORMATION EN APPRENTISSAGE

 **LIEU** CFA Nantes Terre Atlantique  
Site de Saint-Herblain

 **DURÉE** 2 ans

 **TARIFS & FINANCEMENT**

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

*Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet*

### RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

*Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.*

## MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites...

## OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales  
8 épreuves dont 3 épreuves terminales  
*Impossibilité de valider par bloc de compétence*

## ET APRÈS ?

- Ingénieur du paysage *Bac +5*
- Architecte paysagiste *Bac +5*
- Licence Pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien,
- Certificat de Spécialisation

## ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

## CONTENU DE LA FORMATION

- Français, Documentation, Langue vivante
- Techniques de communication
- Education socioculturelle, E. P. S.
- Biologie-Ecologie
- Sciences et techniques agronomiques
- Mathématiques
- Technologie de l'informatique et du multimédia
- Sciences et techniques des aménagements de l'espace / Aménagements paysagers
- Sciences économiques générales, sociales, et de gestion
- Productions végétales
- Histoire des jardins
- Sciences et Techniques des Equipements/ Agroéquipement
- Accompagnement au projet
- Élaboration d'un projet d'aménagement

*Mobilité internationale en deuxième année*



### CHIFFRES CLÉS



Taux de réussite aux examens 2024 • 71%  
Taux de satisfaction des apprentis • 80%  
Taux de poursuite d'étude • à venir  
Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir  
*Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet*

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**1400** heures sur 2 ans  
de formation en centre

**2/3** semaines par alternance  
chez le maître d'apprentissage

## DÉBOUCHÉS

- Responsable de chantier
- Responsable aménagements paysagers
- Conducteur de travaux
- Collaborateur du concepteur paysagiste

*Certification du Ministère de l'agriculture  
Arrêté de création du 13 février 2023.*

## PLUS D'INFORMATIONS



### CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel  
5 rue de la Syonnaière  
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN  
[www.nantes-terre-atlantique.fr](http://www.nantes-terre-atlantique.fr)

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac)
- S'inscrire en ligne afin de recevoir les tests de recrutement et dates d'entretien de motivation
- Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP
- L'admission ne se fera qu'après la participation à l'une des journées de recrutement, et sous réserve de votre succès au baccalauréat

*L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.*

## S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08  
ou par mail à [cfa@nantes-terre-atlantique.fr](mailto:cfa@nantes-terre-atlantique.fr)

À partir de janvier 2025  
Début de formation : septembre 2025

Mise à jour : décembre 2024

